

qui la distingue de ce pourtour, ce sont les coupes marquant les extrémités des axes, et les bateaux, montés par des pêcheurs, qui occupent les angles.

3. N'oublions pas de noter qu'il y avait une deuxième mosaïque Cucherat. Au-dessous de celle que nous avons décrite, Comarmond ¹ remarqua sur le sol vierge « un pavé cyclopéen en granite », puis, à quelques centimètres plus haut, « un carrelage en briques romaines » ; à côté de la mosaïque, mais à deux mètres environ en remontant vers le niveau moderne, « une seconde mosaïque mutilée d'une assez grande dimension, d'un travail grossier et qui nous a paru, dit-il, ne dater que du très bas empire ; les ornements en cubes de marbre noir étaient placés sur un fond blanc et représentaient des filets et la tige d'une plante formant des rinceaux ». Cette superposition ² est sans nul doute l'une des deux auxquelles il faut rapporter ce témoignage du même : « Nous avons vu à Ainay et à la Déserte ...des mosaïques du VIII^e ou IX^e siècle, superposées chacune à une distance d'un mètre et demi environ sur une mosaïque des deux premiers siècles » ³.

1. *Description...*, p. 683.

2. Il y avait eu superposition ; mais, seule, la partie débordante du pavement supérieur existait encore, une excavation moins profonde que celle de 1843 ayant déjà fait disparaître le reste. Le chroniqueur de la *Revue du Lyonnais* affirme inexactement que la mosaïque des Poissons était « recouverte à un demi-mètre d'une autre mosaïque d'un travail grossier ».

3. Nous faisons, bien entendu, toutes réserves quant aux assertions chronologiques de Comarmond.